

Honoraires de l'agence (T.V.A incluse au taux de 20%)

PRIX DE VENTE

0 à 50.000 euros	: forfait de 5.000 euros
50.001 à 99.000 euros	: 10%
99.001 à 149.000 euros	: 8%
149.001 à 199.000 euros	: 6.5%
199.001 à 249.000 euros	: 6.2%
249.001 à 399.000 euros	: 6%
A partir de 399.001 euros	: 5%

Nos honoraires sont à la charge du vendeur.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente

Les honoraires sont proportionnels aux tranches de prix
qui ne sont pas cumulatives entre elles.

Location

Locaux à usage d'habitation ou mixte vides ou meublés soumis
à la loi du 6 juillet 1989 et à la LOI ALUR

Preneur : honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction du bail : 8€ TTC/m²
+ état des lieux : 3€TTC/m²

Bailleur : ½ mois de loyer + TVA 20%

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le
mandat initial

Tarifs estimation de valeur

Pour les estimations de maisons jusqu'à 120/150m²
180 euros HT soit 216 euros TTC

Pour les estimations d'une surface supérieure à 150m² jusqu'à 250m²
216,66 euros HT soit 260 euros TTC

Au-delà de 250m², le tarif sera établi sur devis

Dans le cadre d'une mise en vente, l'estimation de valeur est gratuite.

Barème applicable à compter du 1 Septembre 2017